



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil, le 10 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « plantes à parfum, aromatiques et médicinales » de FranceAgriMer du 2 mars 2017 : lancement d'un appel à projets investissements des entreprises, stratégie de filière et conjoncture

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est réuni le 2 mars 2017 à Montreuil, sous la présidence de Monsieur Bernard Prévault.

Soutien aux investissements des entreprises de production et de première transformation : lancement d'un appel à projets pour le secteur des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Les modalités du dispositif de soutien aux investissements en faveur de la production des plantes à parfum, aromatiques et médicinales ont évolué et ont été validées par le conseil en deux étapes. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1^{er} mai 2017.

Le soutien budgétaire de FranceAgriMer, à hauteur des réalisations de 2016, témoigne du fort engagement de l'établissement en faveur du secteur des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Pour en savoir plus sur cet appel à projets : <http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/PPAM/2017/Aides-en-faveur-d-investissements-realises-pour-la-filiere-des-plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales/%28filiere%29/933>

Stratégie de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales : le point sur le plan d'actions 2015/2017

Les membres du conseil ont fait le point sur le programme stratégique de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Ce programme a été décliné en une trentaine d'actions pour la période 2015/2017, dont l'état d'exécution a été soumis pour la deuxième fois à l'appréciation du conseil spécialisé.

Cette réflexion a permis de faire un bilan qualitatif et quantitatif de l'état d'avancement du plan d'actions, la plupart étant mises en œuvre de manière satisfaisante alors que d'autres doivent encore faire l'objet d'approfondissements, avec des prises de décisions du conseil spécialisé sur leur priorisation, notamment celles en faveur de la production biologique.

Partenariat avec les Régions de France

Les représentants de FranceAgriMer et de Régions de France au conseil spécialisé ont évoqué les orientations arrêtées lors du conseil d'administration de l'établissement du 11 octobre 2016 pour conforter le partenariat avec les Régions, en développant une concertation renforcée entre les représentants de FranceAgriMer (DRAAF), les Régions et la profession. Les représentants professionnels au conseil spécialisé ont fait part de leur volonté de contribuer, via leurs relais dans les territoires, à cette démarche. Ils ont également cité des initiatives déjà en place à ce titre.

Conjoncture : une campagne 2017 assez dynamique pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales

En ce début de campagne 2017, les conditions climatiques semblent assez favorables pour l'ensemble des productions. Sur les marchés, les perspectives de la campagne apparaissent également positives. À quelques exceptions près, la situation de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales présente des stocks en majorité écoulés, des cours quasi stables et une consommation régulière.

Les représentants professionnels au conseil spécialisé ont pris acte de cette dynamique, tout en recommandant la prudence au regard de cette situation conjoncturelle, en raison notamment de la dimension des débouchés sur les marchés.

Focus sur les plantes aromatiques et médicinales en Pologne

L'attaché agricole auprès de l'Ambassade de France en Pologne a présenté aux membres du conseil un large panorama sur la filière des plantes aromatiques et médicinales en Pologne.

La Pologne est le troisième producteur de plantes aromatiques et médicinales de l'Union européenne avec 20 000 ha cultivés (48 000 ha en France, 25 000 ha en Espagne).

Les principales caractéristiques de ce secteur en Pologne sont les suivantes :

- une activité rémunératrice pour les planteurs et cueilleurs ;
- une production rentable avec des débouchés nationaux importants, dus à une forte tradition de consommation, 70 % de la production étant exportés ;
- une filière structurée, dominée par de grands groupes de transformateurs nationaux, dotée d'un institut de recherche et bénéficiant de soutiens nationaux et européens.

Les dernières données économiques sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/PPAM/2017/Conseil-specialise-plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales-du-2-mars-2017/%28filier%29/2>

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
